

AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
MARDI LE 28 MARS 2023 À 19 H

AVIS est donné par la soussignée, greffière de la Ville, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le **28 mars 2023 à 19 h**.

L'ordre du jour de cette séance sera disponible sur le site Web de la Ville le 24 mars 2023.

Donné à Sainte-Catherine, ce 20 mars 2023



Audrey-Maude Parisien, notaire
Greffière